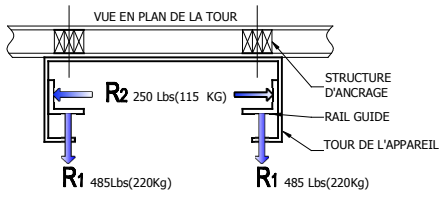


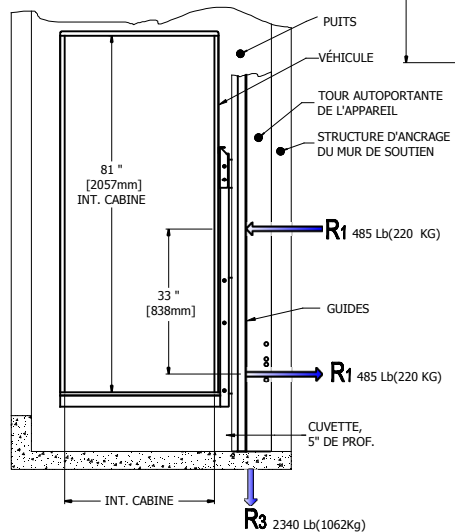
**INSTALLATION DES PORTES:**  
 LAISSER UN JEU DE 3/4" MIN DE CHAQUE CÔTÉ DE LA PORTE AFIN DE PERMETTRE UN AJUSTEMENT EN PLACE

**NOTE**  
 LE SENS DES OUVERTURES DE PORTE PEUT ÊTRE INTERCHANGÉABLE.

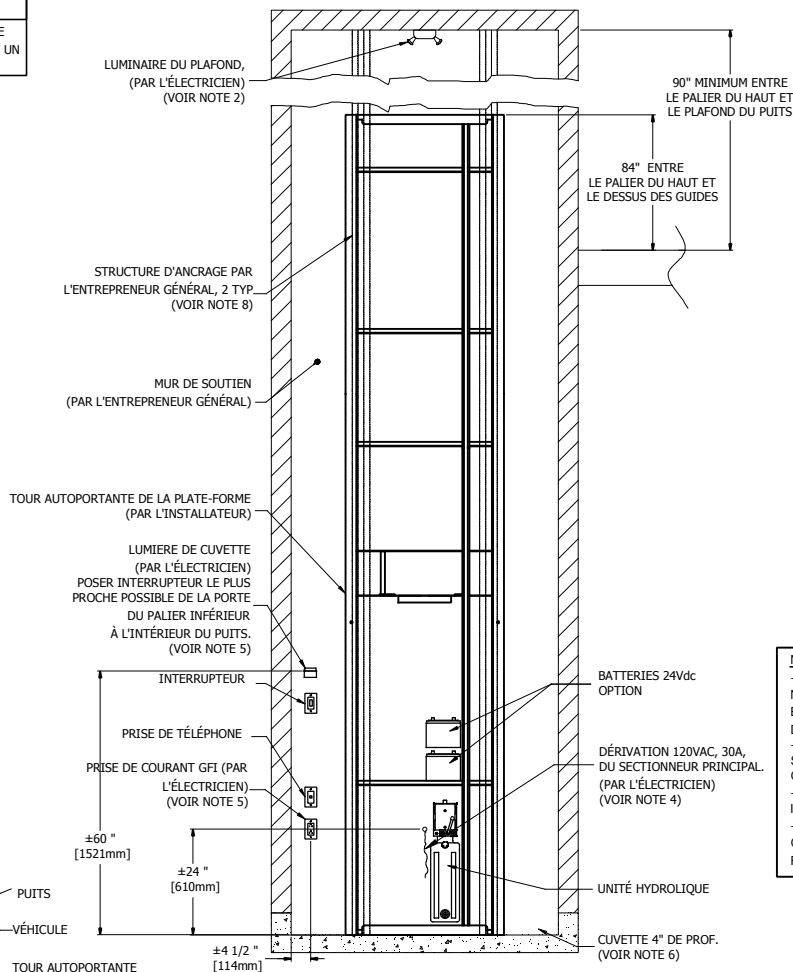
**1** AR-135\_ABC



**3** RÉACTIONS SUR RAIL

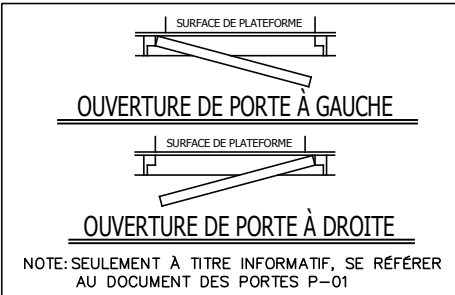


**4** RÉACTIONS



**2** ÉLÉV. DU MUR DE SOUTIEN

**NOTE:**  
 LA CONCEPTION DU PUIITS DOIT RESPECTER UN COEFFICIENT DE SÉCURITÉ MINIMAL DE 5, VOIR CAN/CSA-B355.



**NOTE**  
 1. PLATE-FORME AR-135  
 2. INSTALLER 1 LUMINAIRE À CHAQUE PALIER À L'EXTÉRIEUR DU PUIITS AVEC INTERRUPTEUR LE PLUS PROCHE POSSIBLE LA PORTE PALIÈRE (À L'EXTÉRIEUR DU PUIITS).  
 3. EMMENER AU MUR DE SOUTIEN 1 FIL EN PROVENANCE DU SECTIONNEUR DU MOTEUR À 24" DU PLANCHER DE LA CUVETTE (120 VAC, 15A). CE FIL ALIMENTERA UN CHARGEUR DE BATTERIE 24VDC, 3A.  
 4. EMMENER 1 AUTRE FIL 120 VAC, 15A EN PROVENANCE DU PANNEAU ÉLECTRIQUE PRINCIPAL POUR UNE AMPOULE DE 100W ET UNE PRISE DE COURANT. SI L'AMPOULE EST POSÉE EN SAILLIE SUR LE MUR DE SOUTIEN, CETTE SAILLIE DOIT ÊTRE INFÉRIEUR À 9" (228mm).  
 5. PRÉPARER UNE CUVETTE DE 4" DE PROFONDEUR SUR TOUTE LA SURFACE INTÉRIÈRE DU PUIITS. LE MUR DE SOUTIEN DOIT ÊTRE LISSE (SANS SAILLIES NI NICHES).  
 6. LA HAUTEUR DES 2 COLOMBAGES EN TRIPLE MADRIERS 2x4 DU MUR DE SOUTIEN NE DOIT PAS DÉPASSER 12", À MOINS QU'ILS NE SOIENT SOLIDEMENT FIXÉS À CHAQUE 12". ILS PEUVENT ÊTRE REMPLACÉS PAR 2 DOUBLES MADRIERS 2x6 OU PAR DES TUBULAIRES, SOUS L'APPROBATION DE L'INGÉNIEUR EN STRUCTURE DU BÂTIMENT.  
 7. SI LA PLATE-FORME EST ÉQUIPÉE DE PARIOS (GARDE-CORPS) DE MOINS DE 81" DE HAUT, L'AMPOULE PRÉVUE AU POINT 4 DOIT ÊTRE POSÉE À AFFLEUREMENT (FLUSH) SUR LE MUR DE SOUTIEN ET À 36" DU PLANCHER DE LA CUVETTE. ELLE DOIT ÊTRE PROTÉGÉE CONTRE L'ENDOMMAGEMENT MÉCANIQUE.  
 8. TOUS LES TRAVAUX ET MATÉRIAUX DOIVENT ÊTRE CONFORMES À LA RÉGLEMENTATION EN VIGUEUR DANS LA LOCALITÉ.

**NOTE**  
 - CE DOCUMENT TECHNOLOGIQUE TRANSMIS N'EST PAS SIGNÉ NI SCELLÉ AU SENS DE LA LOI SUR LES INGÉNIEURS ET NE PEUT ÊTRE UTILISÉ POUR DES FINS DE TRAVAUX VISÉS À L'ARTICLE 2 DE LA LOI SUR LES INGÉNIEURS.  
 - CE DOCUMENT TECHNOLOGIQUE TRANSMIS EST STRICTEMENT POUR DES FINS D'INFORMATION OU DE COORDINATION SELON LE CAS.  
 - AUCUNE GARANTIE N'EST DONNÉE SUR L'INTÉGRITÉ DES INFORMATIONS TRANSMISES.  
 - AUCUNE GARANTIE N'EST DONNÉE SUR LES MODIFICATIONS À CE DOCUMENT TECHNOLOGIQUE QUI AURAIENT PU ÊTRE FAITES OU À VENIR.

ELVOR FICHE TECHNIQUE	
CATÉGORIE	PLATE-FORME INTÉRIEUR, VERTICAL À GAINÉ FERMÉ
MASSE LINÉAIRE	POIDS DE LA RAIL 5Lbs/ft
NORMES APPLICABLE	B355
CAPACITÉ MAX.	UNE PERSONNE EN FAUTEUIL ROULANT AVEC UN AIDE
CHARGE MAX.	750Lb (340Kg)
MACHINE D'ENTRAÎNEMENT	HYDRAULIQUE À CÂBLES
VITESSE NOMINALE	0.12m/s 24pi/min
COURSE MAXIMALE	7000mm (276po)
FREIN D'URGENCE	TYPE PARACHUTE DÉCLANCHÉ PAR LA RUPTURE DES CÂBLES DE SUSPENSION
CABINE/PLANCHER	34x54po(860x1370mm), 34x60po(860x1524mm) 36x54po(915x1370mm), 36x60po(915x1524mm)
FINI DE LA CABINE	RÉFÉRENCE DOCUMENT C-02
PORTES	HOMOLOGUÉE EN ACIER COUPE FEU RÉFÉRENCE DOCUMENT P-01
SERRURE POSITIVE	HONEYWELL(CDI) OU GAL(TYPE N)
ALIMENTATION	24V CC, 120V AC

**atlas** Les Escaliers Atlas Inc.  
 8255 Boul. Laframboise  
 St-Hyacinthe (Québec)  
 J2R 1E8, Canada  
 Tél: (450) 796-5708  
 Fax: (450) 796-5110

TITRE: **INFORMATIONS GÉNÉRALES**

No. DE PLAN	ELVOR	DATE:	07/03/2016	REVISION
CODE:	B-613	DESSINATEUR:	M.DEBUSSCHÈRE	No FEUILLE: 1 / 1